

Plaidoyer pour des aides PAC destinées à améliorer le bien-être des veaux laitiers de boucherie

Table des matières

Plaidoyer pour des aides PAC destinées à améliorer le bien-être des veaux laitiers de boucherie	1
I. L'enjeu.....	1
Les veaux laitiers, une épine dans le pied de la production laitière.....	1
Permettre aux éleveurs laitiers de faire du sentiment.....	2
Recommandations de l'EFSA pour le bien-être des veaux.....	2
Une prise de conscience qui progresse, des innovations qui méritent soutien.....	3
II. Aides PAC : améliorer le bien-être des veaux laitiers de boucherie tout de suite et développer les solutions d'avenir et durables	5
Quelles aides existent pour les veaux laitiers de boucherie ?.....	5
Quels objectifs pour des aides souhaitables et nécessaires ?.....	6
1) Un nouveau socle dans l'esprit de « one health »	6
2) Pour l'engraissement, un logement plus respectueux des besoins des veaux	7
3) Aider le maintien des veaux de boucherie à la ferme qui les a fait naître	7
4) Elever des veaux avec des vaches nourrices	8
5) Le maintien du veau laitier auprès de sa mère	8
Les outils de la PAC pouvant répondre à ces besoins	9
A. La conditionnalité : un socle.....	9
B. L'écorégime : des pratiques améliorées sur une base volontaire	9
C. Les aides couplées : une réorientation pertinente	9
D. Des aides du second pilier	9
III. A moyen et long terme: repenser et réorienter la production laitière	10
Remettre à plat l'équilibre lait-viande, produire des bœufs, allonger les lactations.....	10
Revoir l'idéologie laitière.....	10
Pétrole noir ou liquide blanc : allons du gaspillage à la sobriété	11
IV. Recherche et expérimentation : inquiétudes et attentes	12

I. L'enjeu

Les veaux laitiers, une épine dans le pied de la production laitière

Obtenir des aides PAC pour les veaux laitiers mâles correspond à un besoin réel et douloureux. Nous sommes en dialogue avec des éleveurs laitiers, et leurs dires confirment notre analyse.

La question du bien-être des veaux laitiers de boucherie est en effet une très grosse épine dans le pied de la production laitière, y compris en agriculture biologique, où le devenir des veaux mâles crée un malaise et fait l'objet de beaucoup d'interrogations. Sans aucun doute, la dénonciation sociétale de la situation majoritaire actuelle s'amplifiera dans les prochaines années¹ : arrachement du veau à

¹ Nous citons France de Waal, éthologue et primatologue prestigieux, qui écrit dans *La dernière étreinte* (2018) à la fin du 6^{ème} chapitre, après avoir parlé des sinistres orphelinats roumains qualifiés d'abattoirs de l'âme :

"Il y a beaucoup de parallèles avec des animaux élevés en isolement - qu'on songe seulement à la pratique épouvantable de l'industrie laitière de séparer les veaux de leur mère après la naissance. Cela conduit à de profondes perturbations émotionnelles, à la fois chez les vaches et chez les veaux : ils sont moins actifs

sa mère, isolement, privation du lien maternel tant pour la vache que pour le veau, transport souvent long et engraissement intensif dans des ateliers industriels le plus souvent sur caillebotis avec inconfort, alimentation non physiologique, anémie induite, privations comportementales, affectives et cognitives extrêmes, traitements antibiotiques indispensables. L'idée que l'industrie laitière ne vaut pas toute cette détresse pourrait se répandre. Il serait prévoyant et responsable, aussi pour des raisons d'éthique personnelle, de prendre dès aujourd'hui la mesure du défi et de proposer aux éleveurs de vaches laitières les outils pertinents pour qu'ils puissent y répondre.

Permettre aux éleveurs laitiers de faire du sentiment

Certains éleveurs nous disent que cela leur fait mal au cœur de voir partir les veaux, sachant bien le sort qui les attend, et certains les gardent et les engraisent lorsque le prix du lait obtenu, surtout en vente directe, leur laisse une marge de manœuvre. De telles filières locales sont à développer.

La PAC permet de donner le coup de pouce qu'il faut pour concilier intelligence émotionnelle et intelligence économique.

Recommandations de l'EFSA pour le bien-être des veaux

L'initiative Citoyenne Européenne qui avait réuni 1,4 millions de signatures pour obliger la Commission européenne à acter la fin des cages pour toutes les espèces d'animaux d'élevage, inclut les veaux, étant donné que le droit actuel permet de les maintenir en cage individuel (assimilable à une cage) jusqu'à l'âge de 8 semaines, date à laquelle ils doivent être logés 'en groupe'². La Commission a prévu la révision de l'ensemble de la législation concernant la protection des animaux d'élevage et a commandé un grand nombre de rapports à l'EFSA, dont celui sur les veaux validé en février 2023. Ce rapport reflète (enfin) les avancées considérables réalisées par les sciences du bien-être animal.

Parmi ses Recommandations figure (page 128) (souligné par l'autrice) :

- *Le veau devrait être maintenu avec sa mère pour un minimum d'environ 24 heures et ensuite logé avec un autre veau. Cela améliorerait la situation habituelle où les veaux sont séparés de la vache peu après la naissance et ensuite logés individuellement.*
- *Un contact prolongé entre vache et veau devrait être appliqué de plus en plus en raison des bénéfices en termes de bien-être pour le veau et la vache. A l'avenir, les veaux devraient avoir un contact avec la mère durant toute la période avant le sevrage.*
- *La deuxième meilleure alternative au contact mère-veau est le contact prolongé avec une vache nourrice.*

au niveau social et moins compétents, et sont beaucoup plus rapidement stressés que des congénères qui ont pu rester avec leurs mères. Ils peuvent mal évaluer des situations et sont rapidement déséquilibrés. Nous ne savons de loin pas assez sur ces phénomènes, d'une part parce que les émotions des animaux étaient si longtemps un tabou pour la recherche, et d'autre part parce que les animaux ont la réputation d'être des créatures poussées par leurs instincts qui cèdent à toutes leurs impulsions et ne possèdent pas de contrôle émotionnel. Pourtant pour des vaches, des bonobos et beaucoup d'autres espèces leur intelligence émotionnelle est absolument déterminante. Ce n'est pas du tout comme s'ils étaient un bateau sans conducteur flottant dans la rivière des émotions - ils sont équipés de rames et de gouvernail qui les aident à naviguer. Si on les laisse grandir sans amour et sans attachement, on leur enlève ces instruments, et c'est pourquoi il est si difficile pour des enfants orphelins d'atteindre un équilibre émotionnel."

² Selon le poids vif, la surface minimale obligatoire varie de 1,5m² (jusqu'à 150 kg de poids vif), 1,7m² (<220 kg) et 1,8m² (> 220kg).

- *Il y a besoin de recherche supplémentaire pour mieux comprendre comment mettre en œuvre le contact vache-veau (CCC = cow-calf contact) à plus grande échelle et pour identifier les meilleures options en pratique. Il faut aussi de la recherche pour définir les meilleures pratiques pour l'élevage par vache nourrice.*

Une prise de conscience qui progresse, des innovations qui méritent soutien

Des éleveurs eux-mêmes expérimentent des alternatives³, souvent encore insuffisantes.

Tout d'abord, il faut bien insister qu'un maintien du veau auprès de la mère pendant une durée limitée, par exemple de 3 semaines, n'est d'aucune manière une réponse au problème. Certes, le veau est en bien meilleur état et logiquement il apporte un meilleur prix à la vente que lorsqu'il est séparé de sa mère dès le premier jour. Cet avantage économique reflète une fois de plus à quel point les pratiques majoritaires sont cause de détresse et même de déficience nutritionnelle. Mais lors d'une séparation à l'âge de quelques semaines la tristesse et le désespoir de la séparation sont terribles, pour le veau – dont le gain de poids et la santé sont impactés - comme pour la mère. Le veau est encore très loin de l'âge du sevrage.

Le sevrage naturel commence au plus tôt vers 8 mois. Il est très progressif et s'achève avec la naissance du prochain veau, toutefois le contact privilégié entre mère et veau de l'année précédente continue au-delà. Surtout avec les jeunes femelles le lien d'attachement peut durer des années, ou toute la vie. Les liens avec les congénères du groupe d'âge deviennent très importants.

La détresse du veau laitier au sevrage est liée à deux facteurs distincts : d'une part la séparation de la mère qui est une détresse mentale puisque la mère lui apporte soins et affection – dans la nature, sa présence et sa protection sont indispensables à sa survie -, et d'autre part le changement de l'alimentation avec la perte du lait maternel et ses conséquences digestives et impacts sur la croissance, mais aussi perte de la tétée qui est un besoin comportemental majeur dont la privation se traduit par des tentatives de téter d'autres veaux. Quant à la détresse sociale, l'intégration dans un groupe stable de jeunes veaux est un palliatif essentiel.

Toujours est-il que pour des raisons de rendement laitier il se pose, dans le contexte actuel (qui pourrait évoluer !) la question douloureuse du sevrage : à quel âge, et par quelle méthode ?

Les travaux et recherches à ce sujet se sont considérablement développés ces dernières années⁴. Il apparaît en effet de plus en plus clairement que le regard sociétal sur la production laitière est de

³ Nos vaches et nous. 2 films de Biolait

⁴ Ce n'est pas l'objet ici de donner une synthèse des travaux à ce sujet. Voici néanmoins quelques pistes :

D'abord faut-il être conscient qu'il y a deux cas d'espèce à ne pas confondre :

- celui des veaux d'élevage, en particulier des génisses de renouvellement. Mais il peut aussi s'agir d'animaux destinés à la boucherie en gros bovins (génisses, taurillons, bœufs). L'approche économique est de les sevrer de l'alimentation liquide et de leur faire ingérer un maximum d'aliment solide le plus tôt possible.
- celui des veaux de boucherie qui de toute manière ne seront jamais adultes et pour lesquels l'obstination de la viande dite blanche (anémisée) peut conduire à réduire au minimum légal l'alimentation solide. Toutefois la livraison vers la restauration collective conduit à produire des veaux plus lourds, pour lesquels la couleur n'a aucune importance, et pour lesquels la seule chose qui compte c'est de les nourrir avec un aliment le moins cher possible, donc davantage solide que liquide.

Une ferme laitière aura donc une conduite différente envers ses futures laitières qu'envers des veaux destinés à la boucherie qui pour la majorité quittent la ferme de naissance dès l'âge d'environ 15 jours pour être transportés dans un atelier d'engraissement intensif. Or, leurs besoins de bien-être sont les mêmes.

Voici un aperçu des différentes approches visant à répondre aux besoins des veaux :

Une réponse qui semble se développer, surtout en agriculture biologique, est de laisser les veaux sous des vaches nourrices. Ce sont soit des vaches dédiées à cette tâche, soit il y a une alternance entre vaches, ce qui suppose une approche très individualisée des animaux.

La vache nourrice c'est bien, la vraie mère c'est mieux. Les compromis expérimentés sont très divers.

plus en plus attentif et affecté par ce problème. Ce sont d'ailleurs souvent les chercheuses et les jeunes mamans qui se rendent compte de la gravité de cette violence faite aux bovins laitiers, étant donné que la biologie hormonale du lien maternel est la même dans nos espèces. D'ailleurs, il faut le souligner, il y a une absence criante de travaux sur la détresse des mères-vaches, alors que la détresse des petits veaux (mignons...) est davantage considérée. Hélas, la préoccupation exprimée dans ces travaux relève pour beaucoup de questions de productivité, de croissance, de sanitaire. Quant à la vache, les questions de santé de la mamelle, de nutrition, de métabolisme et de productivité sont traitées par une pléthore de spécialistes pour une industrie extrêmement puissante et influente, dans le déni total des sentiments maternels. Il est grand temps que cela change.

Les difficultés à trouver une solution sans inconvénients significatifs montrent à quel point ce type de production laitière est en conflit avec la biologie des mammifères.

Des approches qui maintiennent un contact entre vache et veau durant 7 à 8 mois sont souhaitables. Divers labels plus ou moins ambitieux se mettent en place, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, des travaux scandinaves..., pour le moment à petite échelle et surtout en vente directe. Aux Pays-Bas, un lait labellisé « Kalverliefde » (amour de veau) est commercialisé dans la plupart des grands supermarchés (Albert Heijn, Plus)⁵. Une fois de plus (comme pour les poulets...) les Néerlandais sont créatifs et expérimentent le meilleur chez eux, mais leurs firmes pratiquent le pire en France.

Toujours est-il qu'une séparation douce et progressive, au-delà de l'âge de 3 mois et le plus tard possible, dans un groupe de veaux stable, est pour le moment la meilleure alternative qu'il importe de développer de manière volontariste.

Ce qui ne dispense pas de prendre toutes les mesures urgentes dans le contexte actuel pour améliorer le sort des veaux enlevés à leur mère, donc pour supprimer toute détention seule et pour donner l'espace et le confort nécessaires ainsi qu'une alimentation plus saine et en particulier du foin.

Certains laissent les veaux téter leur mère laitière deux fois par jour, en les laissant ensemble un temps variable, pour certains que le temps de la tétée, pour d'autres nettement plus longtemps.

Il y en a qui séparent les veaux des vaches la moitié du temps, soit le jour, soit la nuit, entre deux traites.

D'autres les laissent carrément ensemble, mais au fil des mois les veaux boivent de plus en plus, ce qui impacte sérieusement la quantité de lait disponible pour la vente, il est donc décidé de pratiquer un sevrage, donc une séparation. Cela représente un stress considérable pour le veau.

Toutes les expérimentations sérieuses laissent le contact avec la mère pendant au moins 3 mois.

Une étude approfondie est celle de A Vogt, K Barth, U König von Borstel : Can a Gradual Weaning and Separation Process Reduce Weaning Stress in Dam-Reared Dairy Calves ? L'expérimentation qui a eu lieu au Thünen-Institut für ökologischen Landbau, portait sur de nombreux critères. Elle a comparé le sevrage par la méthode du nose-flap avec une méthode de séparation progressive. Les méthodes usuelles d'évaluation du stress généré nécessitent d'ailleurs une revue critique. Soit le veau est muni d'un bout de plastique fixé dans la cloison nasale, ce qui l'empêche – d'un jour à l'autre – de téter, mais il reste encore auprès de sa mère durant 2 semaines et ensuite il garde 1 semaine de contact à travers une clôture, le nose-flap étant enlevé. Soit le temps de contact avec la mère est réduit de manière progressive, en trois pas, tout en permettant les tétées pendant cette durée de plus en plus limitée du contact. Les deux méthodes génèrent une réaction de stress. Il en résulte que le sevrage brutal du lait par la présence du nose-flap impacte le comportement alimentaire et la santé digestive et réduit le temps de jeu. Aussi, le nose-flap est susceptible de blesser la cloison nasale. La conclusion est que la méthode du nose-flap ne peut pas être considérée comme étant favorable au bien-être animal. La séparation progressive, ici en trois pas, est préférable, mais génère tout de même du stress et a besoin d'être développée davantage.

Une étude danoise engage le sevrage déjà à 8 semaines (M Bertelsen, M Bak Jensen : Comparing weaning method in dairy calves with different dam-contact levels. J.Dairy Sci.TBC, 2023).

Le fait que beaucoup d'expériences aujourd'hui portent sur un sevrage à 3 mois est sans doute lié à la spécificité de l'agriculture biologique, alors que les veaux d'élevage conventionnels sont sevrés beaucoup plus tôt. La prescription des 3 mois s'applique surtout aux veaux d'élevage, sachant que sauf exception (vente directe...) il n'existe pas de filière de veau de boucherie bio.

⁵ <https://mailchi.mp/d443a50ae43d/heatstresstransport-9599948?e=5dc5c3b6c6>

II. Aides PAC : améliorer le bien-être des veaux laitiers de boucherie tout de suite et développer les solutions d'avenir et durables

Quelles aides existent pour les veaux laitiers de boucherie ?

Pour ce qui concerne les **aides du premier pilier**, dans le passé des aides couplées ont été attribuées à ce qu'on appelle frauduleusement le « veau sous la mère », ceci pour des veaux de race à viande qui en fait sont interdits d'aller au pâturage avec leur mère et gardés à l'étable pour leur assurer une chair anémiée, avec comme seul contact avec la mère les deux tétées par jour. Ces productions sont labellisées, avec un argumentaire de qualité de carcasse, pour créer une plus-value contre-nature. Les aides étaient conditionnées par l'atteinte d'une couleur claire, donc une certaine anémie. Le soi-disant « savoir-faire » développé par le conseil technique de la filière est un affront à la logique du « one health » et « one welfare ».

Quant aux **aides du second pilier**, certaines sont attribuées pour les bâtiments d'engraissement de veaux de boucherie sans aucune prise en compte d'aspects de bien-être. Or la majorité des bâtiments d'engraissement de veaux de boucherie sont sur caillebotis, et les veaux sont couramment dans des stalles individuelles jusqu'à l'âge limite autorisé c'est-à-dire 8 semaines⁶. Les normes minimales pour la protection des veaux sont scandaleusement insuffisantes, et l'énorme décalage avec les conclusions récentes de l'EFSA ne fait que confirmer ce que toute personne tant soit peu informée pouvait savoir depuis longtemps. Tragiquement, cela confirme aussi la cruelle ambiguïté de l'IDELE qui se veut référence et autorité formatrice pour les éleveurs, et qui pourtant a collaboré et collabore avec un système déplorable (tout comme les vétérinaires de la filière). A qui faire confiance ? Les intégrateurs qui pratiquent ce système sordide sont en particulier les fabricants d'aliment néerlandais Denkavit et Van Drie. Que la production de viande de veaux et le nombre d'engraisisseurs de veaux régressent est donc une excellente nouvelle – contrairement à ce que proclame Interbev qui veut stabiliser la production et la consommation de veau. Encore faut-il trouver un meilleur débouché et un accueil plus bienveillant pour les veaux qui continuent à naître dans le système laitier. Les malheurs des petits veaux durant les transports et en station d'allotement sont d'ailleurs bien documentés par les ONG. Denkavit et van Drie ne peuvent pas prétendre se préoccuper du bien-être animal ; honte sur ces firmes.

Plus récemment le programme France Relance a contribué à la station expérimentale de Maureon dont malheureusement seulement un projet sur 3 est en rupture avec l'existant avec un objectif innovant et ambitieux de bien-être de veaux laitiers de boucherie élevés à l'herbe. Or, ce projet s'adresse à des veaux croisés. On reste donc toujours dans une approche « carcasse » plutôt que « bien-être ».

En Alsace existent quelques sites d'engraissement de veaux sur paille, dans des conditions relativement correctes, dans le contexte actuel. L'impression est que ce système s'adresse en priorité à des veaux Montbéliards, donc une race mixte qui produit de meilleures carcasses et un meilleur prix que les Holstein. On parle de bien-être, mais on ne sort pas de la logique « carcasse ». - Un projet haut-rhinois qui semblait plutôt bien, s'est heurté à l'opposition de riverains. Certains a priori

⁶ voir l'image des « baby boxes » développées par l'intégrateur Van Drie

<https://www.elevagevandrie.fr/BibliRessources/PagesSystem/ViewNodeFile.ashx?idnode=1292>

Le mal-être des veaux dans ce système est révoltant. Notez que sur le site de Van Drie sont aussi présentés des veaux sur paille sous un titre « bien-être animal » ; cependant, il ne s'agit là pas de race laitière.

qui se croient être pour l'environnement sont en fait contre-productifs. Les veaux partent en grand nombre vers l'Espagne ; les conditions d'engraissement, sous réserve d'erreur, ne sont pas forcément pires, peut-être même meilleures, qu'en France. Mais la fin risque d'être le voyage en enfer : exportation en vif pour un abattage dans des pays où la protection des animaux est encore de loin plus mauvaise qu'en Europe, voire inexistante. L'Espagne exporte beaucoup en vif.

Dans ces circuits, les veaux mâles Prim'Holstein restent les plus misérables. D'ailleurs, les plus faibles se font euthanasier. L'euthanasie des mâles à la naissance, qui se pratique dans certains pays (et qui est d'ailleurs dénoncée par les protecteurs des animaux) est au moins une solution honnête qui dévoile ce qu'est le système laitier actuel. Le système européen repose en effet sur ces transports longs et éprouvants des petits veaux (amplement documentés par les ONGs), y compris ceux venant des pays de l'Est, vers les ateliers d'engraissement situés surtout aux Pays-Bas, en Espagne et en France. La législation évoluera probablement pour interdire le transport de jeunes veaux non sevrés jusqu'à l'âge de 5 semaines et inférieurs à 50 kg (proposition de la Commission). Il s'agit de la recommandation de l'EFSA ; actuellement la norme est de 10 jours d'âge minimum. Or tout stress de transport et tout mélange de veaux d'origines différentes génère des besoins de traitements antibiotiques. Il faudrait que ces transports s'arrêtent et que les veaux restent sur leur ferme de naissance.

Les **aides couplées de la PAC 2023-2027** apportent ceci de mieux qu'elles soutiennent l'engraissement de tous les bovins au-delà de l'âge de 16 mois, alors que précédemment seulement les vaches allaitantes et aussi laitières étaient primées. C'est donc un premier coup de pouce vers ce qu'il faut faire : conduire les animaux jusqu'à un âge avancé, adulte. Aussi y a-t-il un certain lien aux surfaces fourragères, mais malheureusement pas d'incitation au pâturage effectif. Cela va dans la bonne direction, mais reste insuffisant.

Malheureusement les aides couplées pour les veaux reprennent le ciblage sur les veaux de race à viande 'Label rouge' et pour les veaux biologiques de race à viande, mixte, ou croisés. Elles restent donc dans la logique « carcasse », continuent à soutenir l'ineptie du veau dit 'blanc', exigent des critères de qualité (conformation et engraissement) et s'obstinent à ignorer la besoin criant de faire quelque chose pour les veaux de boucherie de type laitier.

Toujours est-il que **les Régions** disposent **au niveau du 2^{ème} pilier et des aides non surfaciques de nombreux outils** pour déployer des aides en soutien d'un traitement plus décent des veaux laitiers. L'Etat ayant failli, il appartient bien aux Régions de déployer tant soit peu d'éthique dans leurs aides et de réorienter de cruels et absurdes dysfonctionnements.

Quels objectifs pour des aides souhaitables et nécessaires ?

Les différents niveaux d'approches pertinentes s'articulent en partant des premières améliorations du système actuel pour parer à l'urgence, puis en posant les jalons de l'évolution future, et enfin en expérimentant pour mettre au point l'excellence.

1) Un nouveau socle dans l'esprit de « one health »

Aujourd'hui encore l'engraissement des veaux de boucherie obéit très largement à l'objectif d'une viande claire, ce qui implique une certaine anémie, encadrée par la directive européenne de protection des veaux. Cet objectif a comme conséquence d'empêcher une alimentation physiologique des veaux, qui, naturellement, est composée de lait ET d'herbe,

l'herbe contenant du fer, ce qui est interdit au nom de l'anémie recherchée. Ainsi la recherche de viande claire entraîne des conséquences contre-nature en cascade.

Les grilles de cotation affichent une différence de prix pas loin de 2 € par kg vif entre une viande dite « blanc » et une viande « rose clair », et de 2 € par kg de carcasse entre rouge et rose clair (chiffres de 2021). Une telle absurdité ne peut se maintenir que grâce à l'ignorance délibérée.

Il faudra donc acter l'abandon de toute incitation à réduire l'ingestion de fer et la fin de toute grille de paiement en fonction de la couleur pour tous les veaux de boucherie, pour mettre fin aux conséquences néfastes en cascade. L'EFSA recommande (page 100 et résumé page 6) que le régime alimentaire des veaux devrait être composé d'aliments riches en fer comme les fourrages grossiers (p ex du foin), plutôt que de l'aliment solide sous forme de paille, céréales et grains ou lactoreemplaceur enrichi en fer.⁷

Il faudra aussi mettre en œuvre le **logement en groupe dès le début, sans phase d'isolement.** C'est ce que recommande l'Opinion scientifique de l'EFSA de 2023.

Tout cela (dire la vérité au consommateur...) ne coûte rien et peut être fait immédiatement.

2) Pour l'engraissement, un logement plus respectueux des besoins des veaux

Un logement plus respectueux signifie confort physique et thermique, donc litière ; une ambiance saine et lumineuse, protégée mais ouverte vers l'extérieur ; suffisamment d'espace pour permettre aux veaux de sauter et de courir un peu ; un système d'alimentation à la demande, qui permet des tétées plus fréquentes et qui satisfait aussi leur besoin de succion.

En augmentant encore le niveau d'ambition, il y aura un accès au pâturage, ou au moins une aire d'exercice.

L'EFSA (2023) conclut que pour exprimer l'activité locomotrice et le jeu, il faut au moins 20 m² par veau. Elle suggère une surface règlementaire minimale de 3m² par veau (actuellement le minimum est entre 1,5 et 1,8m² par veau, selon le poids vif, certains engraisseurs donnent un peu plus). L'accès au plein air n'est pas traité dans cette opinion scientifique.

3) Aider le maintien des veaux de boucherie à la ferme qui les a fait naître

Nous proposons cette idée originale d'une aide particulièrement pertinente pour aborder les problèmes sur le fond et pour favoriser l'innovation par les éleveurs. Ne pas transporter ni mélanger les veaux réduira avec certitude et sensiblement **la consommation d'antibiotiques.** Actuellement la majorité des fermes laitières (et allaitantes) externalisent une partie importante de leurs impacts, à savoir les veaux mâles. Pour une réelle **transition vers l'agroécologie**, la ferme devra intégrer tous ses animaux dans un fonctionnement autonome et soutenable.

⁷ L'EFSA (2023) produit un long exposé sur les impacts de l'anémie recherchée dans la production de veau blanc. En cela, elle répond à la question qui lui a été posée, telle qu'elle a été posée. En fait, la recommandation de l'EFSA de donner du foin aux veaux va à l'encontre de la production de veau dit blanc. Il est regrettable que l'EFSA semble ne pas avoir eu le courage de se prononcer plus explicitement en faveur de l'abandon de la production de veau dit blanc. En plus, elle recommande de rechercher des méthodes non invasives pour évaluer le taux d'anémie des veaux, alors que la mesure du taux d'hémoglobine est complètement inutile à partir du moment où on donne assez de foin (et donc du fer) aux veaux. On peut supposer que les scientifiques considèrent comme insurmontable la résistance de la filière contre l'abandon de l'absurdité du veau blanc – la France en tête.

En cas de limitation des fourrages disponibles il y aura donc un choix à faire : concentrer toutes les ressources sur un nombre maximal de vaches laitières, ou attribuer une partie des ressources aux veaux et à des bœufs.

Or la réduction de la production et consommation de protéines animales étant inévitable et le risque de surproduction laitière étant persistant et les prix du lait aléatoires, c'est une opportunité pour rééquilibrer la production de lait et de viande dans des conditions optimales et socialement acceptables.

L'allongement des lactations peut et doit contribuer à réduire le nombre de veaux à naître.

La tendance aux circuits courts et qualitatifs permet de valoriser des veaux et des bœufs engraisés à l'herbe (objectif à terme à garder à l'esprit !), associant paysages et bien-être.

Toutefois, dans le contexte actuel, une aide par veau est indispensable pour rendre cette innovation et mise en cohérence économiquement viable.

4) Elever des veaux avec des vaches nourrices

Il existe de nombreuses expériences avec de tels systèmes, attribuant deux ou trois veaux à une vache nourrice. Ce système permet aux veaux de bénéficier de la présence d'animaux adultes et d'aller au pâturage avec eux. Souvent ce sont les veaux d'élevage pour le renouvellement qui bénéficient de cette pratique qui est très profitable pour la santé et la croissance des veaux. Il faudrait donc l'ouvrir aux veaux mâles, grâce à des compensations et incitations financières appropriées. Toutefois, ce système ne met pas fin à ce qu'on enlève le veau à sa mère. Et une vache nourrice n'est pas pareille qu'une mère ; elle ne lèche pas les veaux adoptés. Certaines fermes attribuent le rôle de nourrice en alternant entre vaches.

Il devient en effet difficile d'aller plus loin, aujourd'hui, sans aides ni plus-value conséquente pour la vente du lait et de la viande.

5) Le maintien du veau laitier auprès de sa mère

Le système d'avenir le plus bénéfique pour les veaux, le plus ambitieux et le seul système pouvant être qualifié de 'naturel', mais aussi le plus éloigné des pratiques habituelles, est **le maintien du veau auprès de sa mère**. Cette option est de loin l'idéal ; elle permet de répondre au problème dans toute son ampleur tel qu'il est reconnu à la lumière des connaissances scientifiques et de l'intelligence émotionnelle de notre siècle. Pour sa mise en œuvre sur le terrain, elle relève d'éleveurs pionniers, de l'expérimentation et de l'innovation, et devrait être financée à ce titre.

Les premiers labels et marques privées qui se lancent dans cette direction sont en train de naître, à l'étranger⁸ et en France⁹ (dont le projet COCCINELLE de l'INRAE), avec toutefois des motivations et une éthique inégales. L'étude la plus complète et pragmatique semble bien être élaborée par le FIBL (Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique)¹⁰. On y trouve des exemples portant notamment sur différents modes de sevrage.

Un système bien connu est de laisser téter le veau auprès de sa mère matin et soir, avant ou après la traite. Cela donne très peu de temps au couple vache-veau à passer ensemble. Un tel système priorise l'alimentation (qui pour l'agriculture biologique est obligatoirement du

⁸ CORE organic : Calves with their dams in dairy cow systems, 2019.

<https://kuhpluskalb.de/> <https://deokomelkburen.de/muttergebundenekaelberaufzucht/>

⁹ <https://www.inrae.fr/evenements/webinaire-repenser-lelevage-veaux-laitiers-retablir-lien-mere-jeune>

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/elevage-des-genisses-laitieres-sous-la-mere/> Ce projet concerne les génisses de renouvellement. Ici, les mâles sont vendus à 3 semaines, ce qui ne satisfait pas du tout à une approche éthique, il s'agit davantage de simplifier le travail.

<https://www.inrae.fr/actualites/co-concevoir-citoyens-nouvel-elevage-laitier-ecologique-montagne-coccinelle>

¹⁰ FIBL : <https://www.fibl.org/fr/boutique/2520-veaux-sous-la-mere>

lait entier) et néglige le côté du lien affectif et de l'apprentissage de la vie. Des séparations partielles, par exemple soit le jour, soit la nuit, sont de loin préférables.

Il est primordial de bien définir ce qui est attendu. L'objectif très ambitieux est que le veau reste libre avec sa mère et que le sevrage soit naturel, donc vers 8 mois d'âge, sans séparation du groupe social ni vente avant l'âge d'abattage du veau de boucherie. Au bout de la cohérence se trouve l'abattage à la ferme. L'âge d'abattage dépend des fourrages disponibles et des opportunités commerciales de la ferme en lait et en viande.

Le fait de laisser le veau avec sa mère pendant une durée de quelques semaines, par exemple 3 semaines, comme le font certains, pour ensuite le vendre pour un engraissement intensif à un prix supérieur en raison de sa bonne condition physique, ne compte en aucun cas dans ce type de démarche ; la séparation est trop cruelle.

Les outils de la PAC pouvant répondre à ces besoins

A. La conditionnalité : un socle

La conditionnalité inclut des normes minimales relatives à la protection des animaux. Elle a aussi la possibilité d'inclure des bonnes pratiques supérieures aux normes minimales, en tant que socle de bonnes pratiques professionnelles. Cela peut et doit s'appliquer au bien-être animal – il ne manque que la volonté politique.

B. L'écorégime : des pratiques améliorées sur une base volontaire

L'écorégime peut, et nous considérons qu'il doit absolument, intégrer des aides au bien-être animal. Il peut en effet rémunérer des pratiques supérieures comme l'élevage des porcs avec litière et avec sortie en plein air, ou l'élevage en plein air des volailles, ou les maternités avec cases-liberté pour les truies. Cet outil est aussi approprié pour inciter à élever les veaux sur paille, dans des conditions améliorées par rapport au standard prédominant.

C. Les aides couplées : une réorientation pertinente

Dans le passé, les aides couplées pour les veaux ont été destinés aux veaux sous signe dit de qualité (ce qui soulève d'autres questions que nous ne traitons pas ici) et aux veaux biologiques. Initialement il y avait des critères de race, de carcasse et de couleur, et le critère de couleur a heureusement été supprimé pour les veaux biologiques¹¹. Toutefois, par exemple, les Jersiaises et Prim'Holstein sont exclues de ces aides, alors que justement, les veaux de ces races en auraient besoin.

Pour mémoire, les vaches laitières bénéficient d'une aide couplée. Il est étonnant qu'une telle aide indifférenciée et sans conditions puisse encore être justifiée. Pourquoi ne pas en faire bénéficier leurs veaux ? Et indirectement protéger l'image des producteurs laitiers ? L'aide couplée n'a pas pour mission de financer la guerre des prix sur le lait ; il faut un engagement politique beaucoup plus volontariste pour des prix justes et pour la maîtrise des volumes.

D. Des aides du second pilier

Dans la PAC 2023-2027 telle qu'elle est organisée dans le Plan Stratégique National, les aides surfaciques dépendent de l'Etat et les aides non surfaciques des Régions, qui défendent leurs propres priorités. Ces priorités sont en général du genre « combiner

¹¹ <https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/gerer-son-exploitation/pac/aides-couplees/aides-aux-veaux-sous-la-mere-et-veaux-bio/> Il est donc admis que le critère couleur est un nonsens.

compétitivité et performance environnementale ». L'innovation dans la manière de gérer les veaux laitiers serait une preuve de lucidité et d'anticipation.

Cet objectif pourrait cibler les investissements, la commercialisation, l'expérimentation, ou compenser des surcoûts.

Les Régions soutiennent en général l'élevage à l'herbe, et les Agences de l'Eau prennent volontiers en charge les cofinancements des aides PAC liées à l'herbe en tant que couvert protégeant l'eau. Il est malheureux que ces aides ne soient jamais connectées à une ambition de bien-être animal. Le cloisonnement des compétences est un frein à la durabilité. Les Agences de l'Eau ont le droit de venir au secours des élevages ayant de l'herbe, pour qu'ils ne disparaissent pas suite aux difficultés économiques. Les Agences sont donc bonnes pour faire du social, alors que le gros de la PAC finance les gros tracteurs. Or le seul critère herbager, éparpillé dans le territoire, ne suffit pas pour créer des filières cohérentes, innovantes et durables.

Le décloisonnement entre objectifs économiques, environnementaux et de bien-être animal est un besoin criant.

III. A moyen et long terme: repenser et réorienter la production laitière

Remettre à plat l'équilibre lait-viande, produire des bœufs, allonger les lactations

Les intérêts respectifs des filières allaitantes et laitières sont en concurrence pour la viande. Les deux filières se mobilisent face à l'impératif incontournable, étayé par de nombreuses prospectives, de réduire la consommation de protéines animales, en raison des limites planétaires et pour des motifs de santé et d'éthique. Alimentation animale durable et stockage de carbone sont dans tous les discours. D'un côté il est question de l'intérêt de races mixtes et de races rustiques. De l'autre on table sur la poursuite de l'augmentation des performances laitières et sur les marchés d'exportation.

Aujourd'hui le jeune âge des veaux de boucherie au moment de l'abattage est un moyen de désencombrer le marché de la viande rouge. Nous avons donc à la fois une surproduction et une détresse insoutenable des veaux et de leurs mères. Il faut en tirer toutes les conséquences.

Le fait que les éleveurs de bovins allaitants peinent à ce point à gagner leur vie et que les producteurs de lait se plaignent autant du prix du lait ne peut que renforcer la certitude que tout équilibre a été perdu et qu'il y a lieu de remettre à plat l'ensemble.

Revoir l'idéologie laitière

Le lait est un excellent aliment, c'est incontestable. Aussi, le lait des animaux a permis à des peuples des zones herbagères de la planète de survivre, chez nous c'était le cas dans les zones montagneuses. Le fromage est un mode de conservation génial. Les paysans occidentaux vivent un déchirement douloureux. Héritiers d'un modèle attachant, où la vache permet à la famille de vivre, où chantent les oiseaux, où l'on conduit le troupeau aux pâtures, leur « passion » du métier a été orientée vers la génétique, la robotique, le numérique, les gros volumes avec les « économies d'échelle » (pour les laiteries !) – de quoi siphonner l'argent de la PAC. En effet, l'agriculture et l'alimentation sont devenus industriels et soumis aux logiques industrielles. Le lait industriel a conquis le monde, comme Coca-Cola. Une perte de sens certaine appelle à être compensée par de

nouveaux discours. Les multinationales du lait ont d'immenses budgets publicitaires et travaillent l' « image » de leurs produits. L'Europe a financé la promotion du lait avec des dizaines de millions d'€. La distribution de laitages dans les écoles, payée par l'Europe, a comme objectif de modeler de futurs consommateurs.

Le lait est bon mais nullement indispensable. Les recommandations nutritionnelles de rations de laitages ne sont qu'une adaptation à une économie existante. L'équilibre nutritionnel peut être atteint sans laitages. Dans les sociétés occidentales riches, les carences sont du côté des fruits et légumes, des fibres, des micronutriments, face auxquelles les masses de laitages ne sont pas pertinentes, mais plutôt du côté du risque d'obésité et de maladies métaboliques.

Mais aujourd'hui la filière lait veut faire croire d'une part à un déficit mondial en lait et d'autre part à la supériorité de la production française en termes d'impact environnemental, rapporté au kilo de lait. La filière a la mémoire courte. Il y a quelques années, le contribuable européen finançait des aides pour réduire la production de lait, en raison de la surproduction et de l'effondrement des prix : alors que l'un percevait de l'argent public pour fournir moins de lait, le voisin était parfaitement libre d'augmenter sa production de lait. En 2023 les prix sont enfin remontés... mais en 2024 les lamentations sont déjà de retour.

Pétrole noir ou liquide blanc : allons du gaspillage à la sobriété

Le besoin impératif de réduire les protéines animales a des points communs avec l'impératif de se sortir d'une société des énergies fossiles et du plastique. Or, on assiste à une agitation intense, scientifique et de lobbying, pour trouver des voies pour réduire l'empreinte climatique des vaches laitières, surtout par des additifs alimentaires et l'intensification, et pour rejeter l'idée qu'il faille réduire la production et le cheptel. Même, on veut faire croire que l'élevage en France puisse compenser des émissions de GES venant d'autres secteurs et encaisser des crédits carbone pour avoir appliqué quelques mesures de réduction des émissions. En fait les prairies peuvent compenser entre un tiers et un cinquième des émissions des vaches, voire moins, et toute compensation sérieuse repose sur une réduction considérable du chargement, donc du cheptel. D'ailleurs, l'élevage laitier ne compte même pas dans ses bilans les émissions induites par les animaux mâles. La baisse volontariste des cheptels au-delà de la baisse tendancielle est inéluctable, tout en préservant les prairies. Il est temps que les perspectives des filières animales, en Europe¹² comme dans les Régions¹³ l'admettent.

Il n'est pas question d'arrêter toute production de lait. La meilleure solution et la plus aisément acceptable est de poser avec la PAC les opportunités d'une sortie par le haut de la situation actuelle triplement dramatique, pour les animaux, les éleveurs et le climat, en se dirigeant vers de nouveaux équilibres plus utiles, durables, acceptables et rémunérateurs.

Voici quelques **leviers essentiels, complémentaires aux mesures proposées pour les veaux laitiers** :

- La PAC doit soutenir l'engraissement des gros bovins au pré, ce qui suppose **des aides couplées à tous les UGB au pré, et en particulier aux bœufs, quel que soit le type racial**, afin d'assurer la viabilité économique de cette production. Cela permettra de créer du revenu **tout en diminuant le nombre de vaches et de veaux** qui sont sources d'impacts, de surproduction, de gaspillage structurel et de détresse animale, et, positivement, de développer des systèmes autonomes et

¹² EU agricultural outlook for markets, income and environment 2020-2030, December 2020

¹³ Schéma régional biomasse Grand Est

cohérents, porteurs de bien-être dans les territoires. L'âge d'abattage (idéalement adulte) peut par ailleurs varier selon les situations. Le bien-être des animaux est prioritaire.

- Dans les systèmes laitiers un moyen de choix pour réduire le nombre de veaux est **l'allongement des lactations**. Cela doit devenir un objectif de sélection.
- La **réduction de la consommation de produits laitiers** est un élément incontournable dans le cheminement vers une assiette durable et éthique.

IV. Recherche et expérimentation : inquiétudes et attentes

La recherche et l'expérimentation sont indispensables. Tout d'abord il convient de veiller à ce que **les financements arrivent chez les éleveurs eux-mêmes** qui explorent ces nouvelles pratiques qui seront de plus en plus nécessaires à l'acceptabilité sociétale de la production laitière. Il faut un développement volontariste et créatif de systèmes innovants à visage humain. Ce n'est pas la digitalisation tant portée aux nues qui va résoudre les problèmes exposés. L'argent de la PAC doit arriver chez les éleveurs pour qu'ils puissent répondre à nos valeurs, et il doit arriver chez les animaux d'élevage, sans que cet argent soit capté et détourné par l'amont et par l'aval.

Il faut enfin arrêter de financer des recherches sur des systèmes inacceptables. La filière veau démarre dans une nouvelle station à Mauron des essais¹⁴ portant sur trois modèles d'engraissement des veaux de boucherie. Un des trois modèles semble répondre à une attente sociétale, mais pas les deux autres qui s'intéresseraient essentiellement à la ventilation. Il aurait été beaucoup plus pertinent d'étudier et de mettre au point trois modèles franchement alternatifs. Il faut arrêter de financer des essais, fût-ce sur l'alimentation, dans des systèmes obsolètes, reconnus incompatibles avec les besoins des animaux.

Aussi, l'approche du problème des veaux laitiers mâles de boucherie sous le seul angle de la valorisation est très inquiétante. Nous observons une tendance à croiser des vaches laitières avec des taureaux bleu blanc belges afin de mieux valoriser les veaux. Il faut décourager ces croisements et les exclure de toute aide. Le bleu blanc belge est une race difforme qui repose sur une mutation (anormale), et qui recourt à la césarienne.

Il est temps que les filières animales comprennent ce que la société leur reproche. Tant que la recherche voit l'animal en termes de carcasse et pas comme un être sensible, intelligent et doué de besoins affectifs, l'humanité ne pourra pas avancer vers une gestion durable de sa planète. Tant qu'on trouve normal d'enlever un veau à sa mère, on trouvera aussi normal d'enlever un fils à sa mère pour l'envoyer à la guerre.

Si la France est réputée être « en retard » en matière de bien-être animal, le manque de travaux de recherche indépendants, portés par une réelle motivation pour améliorer le bien-être et libres de la contrainte (portée par l'Etat ou par les Instituts Techniques partenaires) de devoir défendre les systèmes en place, est certainement en cause. **Il est d'autant plus réjouissant que l'INRAE ait commencé à travailler sur le maintien du contact vache-veau. C'est un début. Il y a lieu de souhaiter plus de moyens et plus d'ambition à ce type de travaux.**

¹⁴ <https://www.agri-mutuel.com/elevage/ae-mauron-56-bientat-une-station-de-480-places-avec-accas-plein-air/>